

. 1514 (18 AVRIL).

Sire Charles le Coq, général des monn^{es},
partit de ceste ville de Paris, par ordon-
nance du Roy notre sire, pour aller à Tours
affin de faire battre et forger les gros testons
que led. seigneur a ordonnez estre nou-
vellement batuz et forgez en la monn^e dud.
lieu de Tours.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 7. — Sorb., H, 1,
10, n^o 172, fol. 209 r.)